

Protéger votre logement contre les risques d'incendies

Un incendie peut se déclarer dans n'importe quelle habitation et avoir des conséquences désastreuses. Hormis les prescriptions légales contre l'incendie, vous pouvez prendre certaines mesures visant à réduire le risque d'incendie chez vous.

Une maison bien protégée contre l'incendie requiert une certaine vigilance, mais vous pouvez également **prendre une série de mesures pratiques**. Pièce par pièce, nous allons vous aider à protéger ainsi votre maison. Hormis certaines mesures **de prévention**, vous avez également intérêt à **installer des détecteurs de fumée**.

Étape 1 : La cuisine

La cuisine est une des pièces où **le risque d'incendie est le plus élevé**. En effet, plusieurs sources de chaleur s'y retrouvent.

Utilisez toujours une hotte d'aspiration pour l'évacuation des vapeurs de cuisson. Ces vapeurs comportent en effet des particules de graisse qui risquent d'accélérer un incendie. Nettoyez régulièrement le conduit et le filtre.

Prévoyez dans votre cuisine **une couverture anti-feu**. Ce type de couverture se vend le plus souvent avec un support que vous pouvez fixer au mur. Vous pouvez éventuellement la ranger dans une armoire de la cuisine, mais dans ce cas, il faut que tous les occupants de la maison sachent où elle se trouve.

Lorsque vous cuisinez, ne laissez jamais votre préparation en dehors de toute surveillance, qu'il s'agisse d'une cuisinière à l'électricité ou au gaz.

Utilisez de préférence une friteuse équipée d'un thermostat avec sécurité thermique.

Débranchez vos électroménagers (machine à espresso, bouilloire, grille-pain, ...) **après usage**. Si ceux-ci ne sont pas pourvus d'un bouton marche/arrêt, retirez la prise.

Étape 2 : Le séjour

Veillez à ce que l'éclairage soit éloigné de matières combustibles. Les lampes halogènes surtout produisent un dégagement important de chaleur.

Un feu ouvert est fort agréable dans le séjour, mais il est conseillé de **placer un pare-étincelles**. Les flammèches peuvent très rapidement provoquer un incendie dans votre séjour.

Utilisez uniquement du bois sec et propre pour alimenter votre feu ouvert.

Ne placez aucun câble électrique sous le tapis.

Eteignez complètement (et pas en mode stand-by) les appareils électriques (tv, stéréo, ordinateur, ...), lorsque vous ne les utilisez pas.

Evitez que des matériaux inflammables soient en contact avec des appareils de chauffage.

Même s'il s'agit-là d'un cliché, cela vaut la peine de le répéter. **Si vous allumez des bougies**, ne placez pas celles-ci directement sur la table (du salon), mais dans un chandelier ou une soucoupe appropriée. **N'oubliez pas de les éteindre.**

Limitez l'utilisation de allonges électriques car elles risquent de surcharger le circuit électrique.

Étape 3 : Le garage, le local technique et la buanderie

Conservez tous vos produits chimiques inflammables dans des récipients hermétiques pour éviter que des vapeurs ne s'en échappent. Conservez qu'en très petites quantités les produits chimiques inflammables.

Ne placez pas de produits chimiques à proximité d'une source de chaleur ou juste à côté d'une fenêtre. Les rayons du soleil risquent de faire monter la température.

Faites procéder chaque année à l'entretien de la chaudière, du boiler et du conduit de cheminée.

La pièce où se trouve l'installation de chauffage central doit être correctement ventilée.

Étape 4 : Le hall de nuit

C'est l'emplacement idéal pour placer des détecteurs de fumée.

Prévoyez également un détecteur de fumée aux étages inférieur(s) et supérieur(s).

Il est obligatoire de placer **un détecteur de fumée à chaque niveau de la maison.**

Étape 5 : La salle de bains

Si vous avez un chauffe-eau au gaz, veillez à ce que la salle de bains soit **correctement ventilée.**

Souvent, la salle de bains est chauffée à l'aide d'un petit radiateur électrique. Il est primordial d'en retirer la prise après usage et de ne rien y faire sécher.

Si les meubles de salle de bains sont équipés d'éclairages encastrés, veillez à ce que ceux-ci soient bien ventilés, de manière à ce qu'ils ne libèrent pas trop de chaleur.

Étape 6 : La chambre à coucher

Ne fumez pas au lit. Une cigarette qui tombe peut très rapidement causer un incendie.

Méfiez-vous des appareils de chauffage individuels.

Eteignez les appareils électriques que vous n'utilisez pas et enlevez la poussière régulièrement avec une loque à poussières.

Coupez la couverture chauffante avant de vous endormir.

Étape 7 : Les autres mesures générales de prévention incendie

Notez les numéros d'appel d'urgence 100 et 112. Ces deux numéros sont gratuits et peuvent aussi bien être appelés d'un téléphone fixe que d'un GSM.

Prévoyez un matériel d'intervention de première ligne (extincteur, couverture anti-feu, tuyau d'arrosage) à un endroit facile d'accès pour tous les occupants de la maison.

Envisagez une issue de secours possible en cas d'incendie. Que faire si l'incendie se déclare au rez-de-chaussée et que vous vous trouvez à l'étage ? Il existe souvent de très bonnes issues de secours, mais il est important de bien y avoir pensé au préalable.

Si possible, prévoyez l'accessibilité des pompiers au bâtiment.

Sachez localiser la bouche d'incendie la plus proche.

Étape 8 : Mesures supplémentaires

Lorsque vous protégez votre maison contre l'incendie, songez aux autres risques.

Vous pouvez également installer un détecteur de monoxyde de carbone. Chaque année, environ 100 personnes meurent et plus de 2000 sont admises à l'hôpital des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Placez le détecteur de monoxyde de carbone à une hauteur d'environ 1,5 m et en aucun cas, dans un 'angle mort' sans flux d'air.

Outre les détecteurs de fumée mentionnés plus haut, vous pouvez également installer des détecteurs thermiques.

Autre système pratique : une lampe de poche spéciale qui s'allume automatiquement lorsque le courant se coupe.